



COMMUNE DE VIOLAY

COMPTE RENDU
N° 2014/03
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mars 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

Etaient présents :

M. SERRAILLE Michel
M. RODET Pierre
Mme GIROUD Sylvie
M. PERRIER Georges
M. BRUEL Jean-Marc
Mme BISSAY Monique

M. PALAIS Jean-Claude
M. CHAVEROT Jean-Marc
M. BESSON Gérard
Mme D'ELIA Ghislaine
M. REY Vincent
M. VIAL Gabriel

Excusées : Mme DENIS Marie-Claude
M. DUTOUR Joseph



⇒ **Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 février 2014**

⇒ **Présentation des budgets 2014**

Madame le Maire présente les budgets primitifs 2014 au Conseil Municipal et précise qu'il sera voté par la nouvelle équipe.

⇒ **COCA**

Après 5 ans de travail, le COCA est enfin passé lundi 3 mars en commission au Conseil Général. Il avait reçu un accueil très favorable lors de sa présentation par Mme le Maire auprès de la commission chargée des COCA. Ce contrat est donc signé pour 3 ans et garantit à la commune un montant de subventions de 328.362 € pour environ 1,3M€ d'investissements prévus. Les articles dans l'ESSOR du vendredi 14 mars et du Pays du 20 mars rendent hommage au travail effectué par l'équipe municipale depuis 2010 en qualifiant ce COCA « d'exemplaire ».

Mme le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour l'autoriser à signer ce COCA.

⇒ **Filière porcine**

Des précisions concernant ce projet sont semble-t-il nécessaires. En effet, de fausses rumeurs, dépassant le périmètre de la commune, sont actuellement diffusées par des personnes certainement « bien » intentionnées, qui font état d'une obligation imposée aux agriculteurs pour faire de l'élevage porcin !!!

Il n'est absolument pas question d'obliger quoi que ce soit en la matière. Le but de ce projet est **d'offrir aux agriculteurs qui le souhaitent la possibilité d'une diversification de leur production** (pour la majorité d'entre eux « laitière »), en élevant des porcs sur paille. Il s'agit de porcs élevés dans des conditions qualitatives très strictes et il n'est pas non plus question d'élevage en grande batterie ! Ce genre d'élevage pourrait notamment intéresser de jeunes agriculteurs projetant de s'installer.

Il s'agit enfin de constituer une synergie entre les différents acteurs des céréaliers de la plaine jusqu'aux salaisons Rochebillard et Blein, en passant par les lycées agricoles, les agriculteurs eux-mêmes, l'abattoir de Charlieu, et pourquoi pas, une unité de méthanisation qui pourrait produire un compost d'excellente qualité disponible pour tous (agriculteurs, céréaliers, collectivité et même particuliers).

Ce projet est piloté par Mr le Sous-Préfet de Roanne et Mme le Maire. Les acteurs autour de la table sont très nombreux, ils regroupent la Région Rhône-Alpes, la Chambre d'agriculture, la Direction du Territoire, les lycées agricoles, l'abattoir, les agriculteurs eux-mêmes, le cluster ALIRA, etc... Rien ne pourra se faire si un seul des maillons de la chaîne n'est pas partie prenante et **aucune obligation ne sera mise en place** ! La question de la rentabilité du projet à tous les étages est bien sûr cruciale.

Il s'agit uniquement de mettre en place **un projet pilote en Rhône-Alpes** de façon à promouvoir les circuits courts, la production porcine de qualité tout en offrant aux agriculteurs **qui le veulent**, une chance de diversification et en permettant aux différents acteurs de se développer.

Communauté de Communes

⇒ Fibre optique

La Communauté de communes a pris une délibération concernant la fibre optique afin d'avancer dans l'étude préliminaire pour la mise en place de la fibre optique. La Région Rhône alpes, le Conseil général et les communautés de communes seront sollicitées dans les années qui viennent pour faire en sorte que tout le territoire ligérien soit couvert par la fibre optique, de façon à garantir une égalité de traitement sur le département de la Loire en totalité, y compris les territoires ruraux les plus reculés.

Le SIEL et la SPIE ont rencontré ce mardi Mme le Maire pour faire un premier état des lieux des projets en cours (lotissements, ZA, etc...). Une proposition quant au lieu d'implantation d'un poste de distribution de la fibre optique sur Violay devra être entérinée dans les prochaines semaines, cette implantation déterminant le point de départ du réseau fibre optique sur le territoire de la commune toute entière. A partir de mi-avril les personnes de la SPIE, société en charge de l'état des lieux sillonnera la commune afin de faire les relevés nécessaires à l'étude.

La communauté de communes de Balbigny est ainsi sollicitée à hauteur de : 0,30 €/hab sur 6 ans pour le lancement de la pré-étude, puis 40 € HT par prise, soit un montant de 240.000 € pour l'étude elle-même et enfin pour les travaux eux-mêmes, à hauteur de : 500 € par prise (il y a environ 6.000 prises).

Ces travaux se monteront à un total de 3,3 M€, pris en charge sur 40 ans au même taux préférentiel que les collectivités complémentaires (Conseil Régional, Conseil Général, SIEL)

⇒ Tourisme

Le tourisme est normalement de la compétence de la communauté de communes. Deux projets ont été menés depuis ces deux dernières années :

1- La route du textile (Terre de tisseurs, terre d'excellence)

Elle concerne tous les villages et plus spécifiquement ceux qui ont un passé (ou un présent) étroitement lié au textile. Elle met en avant le patrimoine de chaque village et des panneaux vont être apposés dans chaque commune relatant les points les plus stratégiques et les plus emblématiques. Un panneau central regroupera les curiosités et sera mis en place au centre du village (l'emplacement reste à déterminer). Ils sont actuellement en fabrication et devraient être posés avant l'été.

2- L'observatoire de la nature

Il s'agit d'une étude effectuée par un Bureau d'étude en corrélation avec l'office du tourisme des Montagnes du Matin dont l'assemblée générale s'est tenue lundi 10 mars. Cette étude avait été initiée à l'origine par Andréa Iacovella, ancien maire de Ste Colombe sur Gand et a été reprise par Bruno Coassy au départ de Mr Iacovella. Elle concerne la communauté de communes de Balbigny mais le Bureau d'Etudes désigné s'est volontairement arrêté à 15 mn du péage de Balbigny. Violay ne figure donc pas dans l'étude qui ne concerne pour l'instant que la commune de Ste Colombe.

Entre temps, les différentes réunions initiées par la commission tourisme communale constituée de plusieurs Violaysiens et des OT de Tarare et des Montagnes du Matin a mis en avant les atouts touristiques de notre commune et le conseil général a décidé de lui accorder une aide non négligeable par le biais du COCA, La compétence tourisme étant de la communauté de communes, il ne reste donc plus à la communauté de communes qu'à s'emparer du dossier de tourisme de Violay (accrobranches, tyrolienne, parapente, etc..) pour assurer la complémentarité avec l'observatoire de la nature et lui permettre ainsi d'obtenir des subventions de la Région.

⇒ **Questions diverses**

Assainissement

Le Conseil Municipal

- **approuve** :

- la convention de rejets des eaux pluviales, usées et industrielles avec les Ets Rochebillard et Blein pour les sites de la Berchère et du siège social ;
- le règlement du service assainissement collectif et non collectif.

- **autorise** Madame le Maire à signer l'ensemble de ces documents.

TAXE D'AMENAGEMENT

Madame le Maire propose d'accorder un dégrèvement de 50 % de la surface excédant 100 m² pour les constructions à usage de résidence principale financées à l'aide du prêt à taux zéro et qui ont bénéficié d'une autorisation d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2012, dans un souci d'égalité entre les citoyens. En effet, cette clause avait été adoptée à partir du 1^{er} janvier 2013. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **approuve** cette proposition.

Remerciements

Mme le Maire remercie le conseil municipal pour les six années passées à faire en sorte que la commune se transforme petit à petit et puisse ainsi continuer à se développer démographiquement, économiquement et touristiquement.

Elle souligne la bonne entente et les échanges toujours courtois et dans un bon esprit qui ont composé les conseils municipaux pendant 6 ans.

Elle souhaite à la prochaine équipe municipale, quelle qu'elle soit, de toujours œuvrer dans l'intérêt général, pour le bien de la commune et de ses habitants et de faire en sorte que Violay continue à être reconnue au-delà des frontières du département.

Fait en Mairie, le 21 mars 2014,

Le Maire,
Véronique CHAVEROT.

